

Bella vita

Le magazine de Retraites Populaires

numéro 28_ novembre 2009

Prévoyance

**Le taux de conversion,
un élément-clé de notre 2^e pilier**

Le vécu de nos clients

Laurence Pian, maman au grand cœur

Patrimoine

Oh my God! It's the evolution!

Bien vivre

L'hiver en raquettes plutôt qu'en chaussettes



page 2 **Bella vita**



page 3 / Editorial
Votre avenir, notre mission.



pages 4-7 / Prévoyance
Le taux de conversion, un élément-clé de notre 2^e pilier



pages 8-9 / Patrimoine
Oh my God! It's the evolution!



pages 10-11 / Le vécu de nos clients
Laurence Pian, maman au grand cœur



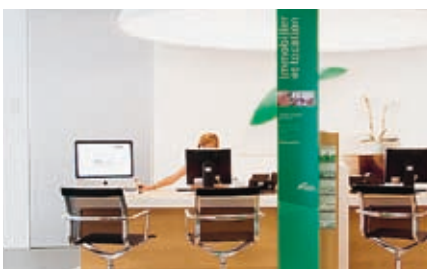
page 12 / Finance
Les taux se resserrent!



page 13 / Immobilier
Les Ramiers prennent vie à Chavannes-près-Renens



pages 14-15 / Bien vivre
L'hiver en raquettes plutôt qu'en chaussettes



page 16 / Vie de Retraites Populaires
Pour mieux vous recevoir

page 16
Testé pour vous: le home exchange

page 16
Les rendez-vous de Retraites Populaires

& boutique

Au milieu de ce magazine, une sélection d'offres exclusives qui vous sont spécialement destinées.

Votre avenir, page 3 notre mission.

Vous avez entre les mains notre magazine clients et c'est pour moi un très grand plaisir de vous présenter le tout nouveau *Bella vita*.

Tout d'abord, je souhaite évoquer brièvement ce qui a été le fruit de notre réflexion et motivé ce changement. Retraites Populaires arbore depuis quelques mois une nouvelle identité visuelle et accueille dorénavant l'ensemble de la clientèle dans sa nouvelle réception. Cela dans le but de mieux vous servir et de vous informer plus clairement de nos métiers et des prestations que nous sommes en mesure de vous offrir.

Bella vita vise également cet objectif au travers de ses trois rendez-vous annuels: hiver, printemps/été et automne. Ainsi, le nouveau magazine développera des thématiques liées aux enjeux du moment et vous apportera un éclairage avisé dans les domaines de l'assurance vie et prévoyance, de la finance, des prêts hypothécaires et de l'immobilier.

Bella vita a aussi pour vocation de partager avec vous des moments de la vie quotidienne, au travers de ses chroniques présentant le vécu et les expériences de clients ou de collaborateurs.

Quant à la rubrique « Bien vivre », elle vous informera et conseillera sur ce qui touche à la santé, aux loisirs ainsi qu'aux plaisirs de la vie mais aussi aux petits gestes du quotidien pour mieux respecter l'environnement.

En dernière page, vous trouverez des informations sur les événements que nous soutenons et auxquels nous nous associons en tant qu'entreprise soucieuse de participer à la vie collective du canton. Enfin, toujours fidèle

à notre tradition, nous vous offrons avec *boutique* la possibilité de bénéficier d'avantages tels que des sorties, tirages au sort et autres réductions.

Comme vous le découvrirez en parcourant ces pages, notre institution centenaire n'a changé ni de mission ni de valeurs. Notre slogan « Votre avenir, notre mission. » le confirme et en est le garant. Il fait référence aux valeurs fondatrices de Retraites Populaires, notamment de mettre l'assurance vie et la prévoyance à la portée de tous, d'être proche de ses clients ainsi que de participer à la vie du canton et aux débats qui l'animent, tout en promouvant un développement durable.

En espérant que le nouveau magazine vous plaise, je vous souhaite une bonne lecture !

Philippe Doffey

Directeur Marketing & Conseil

« Retraites Populaires arbore une nouvelle identité visuelle dans le but de mieux vous servir et de vous informer plus clairement de ses métiers et de ses prestations. »



Impressum

Responsable d'édition :

Philippe Doffey

Responsable communication :

Lorraine Clément

Rédactrice en chef :

Anne Meslier

Conception et réalisation :

WGR, Av. Mon-Repos 3, 1005 Lausanne

Siège :

Caroline 9, 1001 Lausanne

Tél. 021 348 21 11

Agence d'Yverdon :

Rue de la Plaine 51, 1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 021 348 28 21

www.retraitespopulaires.ch

Rédaction : Jean-Louis Emmenegger pp. 4-7; WGR pp. 8-16

Illustrations : Monkey Business Images pp. 1, 2, 4, 6; Retraites Populaires

pp. 2, 7, 13, 16; WGR pp. 2, 3, 11, 12; MZL/Michel Krafft pp. 2, 8;

Moser pp. 2, 16; Alexander Rochau pp. 2, 14; Jens Harder p. 9;

Jean-Michel Huctin p. 15; M-C. Grosso, Swisspassions p. 15;

L.Romagnoli p. 15; Adrien Haage p. 16. Boutique : MZL/Michel Krafft;

Eric Simon; Pulsion; Alexis Voelin, Journal La Côte.

Impression : Swiss Printers, Imprimeries Réunies Lausannes S.A.,

Chemin du Closel 5, 1020 Renens

Ce magazine est imprimé sur un papier FSC



Le taux de conversion, page 4 un élément-clé de notre 2^e pilier

La récente reprise des marchés boursiers a amélioré la situation financière des caisses de pensions en Suisse. Mais la baisse du taux de conversion des futures rentes décidée par le Parlement en décembre 2008 a fait l'objet d'un référendum avec une votation populaire qui aura lieu le 7 mars 2010.



page 5

Ces derniers mois, notre système de prévoyance professionnelle – plus connu sous le nom de « 2^e pilier », le 1^{er} pilier étant l'AVS et le 3^e la prévoyance privée – a souvent fait la « une » de nos journaux. Il y a d'abord eu la crise financière avec la chute des marchés boursiers dès septembre 2008, suivie de la forte dévaluation comptable des fonds gérés par les caisses de pensions. Mais depuis le début 2009, les bourses ont repris des couleurs et la valeur boursière des fonds du 2^e pilier du même coup aussi.

A cette première raison est venue s'en ajouter une seconde: la baisse programmée des futures rentes prévue par la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), votée en 1982 et entrée en vigueur en 1985. Mais, rassure d'emblée Alain Pahud, Directeur de Retraites Populaires, « les rentes actuelles et versées chaque mois aux retraités ne sont pas concernées! Quand une rente est fixée, elle l'est à vie. Il faut être précis: c'est le calcul des rentes futures, donc celles des personnes qui sont aujourd'hui actives, qui est au centre des discussions ».

Un élément essentiel

Dans notre 2^e pilier, le taux de conversion occupe une place essentielle. Prenons un exemple pour saisir son importance. Imaginons qu'une personne partant à la retraite à 65 ans dispose d'un capital de prévoyance de CHF 500 000 qu'elle a accumulé tout au long de son activité professionnelle. Si elle choisit l'option de la rente, il faudra calculer le montant mensuel qui pourra lui être versé jusqu'à son décès. Pour ce faire, le spécialiste devra intégrer une variable qui est, par définition, inconnue: le nombre d'années que cette personne va encore vivre.

Le taux de conversion sert donc à convertir le montant du capital épargné en une future rente mensuelle. En reprenant le capital de CHF 500 000 et en appliquant un taux de conversion théorique de 7 %, la personne retraitée recevra un montant de CHF 7 000 par tranche de CHF 100 000, soit CHF 35 000 par année.

Amélioration de l'espérance de vie

Mais depuis l'entrée en vigueur de la LPP en 1985, un paramètre est venu profondément modifier tout le système: l'espérance de vie. Aujourd'hui, en moyenne, nous vivons cinq ans de plus qu'il y a

trente ans. Qui s'en plaindrait? Mais cet allongement de la durée de vie a une conséquence mathématique fondamentale pour le 2^e pilier. Si, avec un montant déterminé, il faut payer des rentes pendant davantage d'années (5 ou 10 ans de plus) en raison de l'augmentation de l'espérance de vie, la rente annuelle, elle, va diminuer. Il s'agit d'une simple opération de division d'un montant fixe par un nombre d'années plus élevé. C'est notamment pour tenir compte de cette augmentation de la longévité moyenne que le taux de conversion a été abaissé par le Parlement (1^{re} révision de la LPP).

Alors que le droit en vigueur prévoyait un abaissement du taux de conversion minimum à 6,8 % d'ici à 2014, le Parlement, trois mois après le début de la crise économique et financière, a décidé le 19 décembre 2008 d'accentuer la baisse à 6,4 % d'ici à 2015. Cette nouvelle baisse entraînera une diminution des futures rentes de près de 10 % en 2015. Opposées à cette nouvelle baisse, les associations de défense des consommateurs, alliées à quelques partis politiques, ont lancé un référendum. Celui-ci ayant abouti, cette nouvelle baisse du taux de conversion à 6,4 % sera donc soumise en votation populaire l'an prochain (7 mars 2010).

« Les rentes actuelles et versées chaque mois aux retraités ne sont pas concernées! Quand une rente est fixée, elle l'est à vie. »

Rémunération et taux d'intérêt

Mais dans la fixation du taux de conversion qui déterminera la future rente, outre l'augmentation de l'espérance de vie que nous venons de voir, un second facteur important intervient: le taux d'intérêt, dit « technique », qui sera appliqué sur le capital du retraité pendant toutes les années de sa retraite. A quel taux technique faut-il rémunérer ce capital? Aujourd'hui, les spécialistes estiment que les perspectives de rendement sont moins bonnes qu'il y a une dizaine d'années. Or, ce taux technique est très important, car il va entrer dans le calcul du montant de la future rente qui sera versée jusqu'au décès du retraité.

page 6

Dans le 2^e pilier, certains experts s'en prennent, eux, à un autre taux d'intérêt: celui qui est versé pour la rémunération du capital LPP de la personne active (capital géré par sa caisse de pensions). Ce taux d'intérêt minimal est fixé chaque année par le Conseil fédéral. A leurs yeux, alors que le 2^e pilier s'appuie sur une gestion des fonds à long terme, cette décision annuelle est une importante contradiction.

Votation du 7 mars 2010

La discussion sur la baisse du taux de conversion est devenue un débat public. Désormais, chacun a son opinion: les partis politiques, les compagnies d'assurances, les syndicats, les entreprises (qui contribuent paritairement au financement de la LPP), les caisses de pensions, les experts, etc. Mais qu'en pense l'actif-assuré, lui qui verse chaque mois sa contribution à sa caisse de pensions? Il est le principal intéressé puisqu'il s'agit de son capital personnel qui lui permettra de toucher une rente à sa retraite. La votation prévue en 2010 nous le dira.

Deux scénarios sont possibles: soit la votation populaire entérine la seconde baisse du taux de conversion, et la décision du Parlement entre en vigueur. Soit le peuple rejette cette baisse, qui n'entre alors pas en vigueur. On revient au statu quo ... jusqu'à ce que le Parlement se mette d'accord sur une nouvelle révision de la LPP ou décide d'un nouveau taux de conversion.

Préparer le modèle de demain

Les spécialistes du 2^e pilier mettent en évidence deux faits. D'une part, ils constatent que la retraite coûte de plus en plus cher, et que chacun doit en payer le « juste prix ». D'autre part, dans la fixation du taux de conversion, ils estiment qu'une dose de prudence est nécessaire si l'on veut éviter de faire supporter aux générations futures les charges excessives. « Ce n'est que si chaque génération est à même de supporter ses propres charges que la prévoyance professionnelle pourra continuer de se développer et d'assumer sa mission » précise Claude Richard, Directeur général de Retraites Populaires.

Notre système du 2^e pilier date de 1985. Après la récente crise financière et boursière, et ses conséquences négatives sur le rendement des fonds gérés par les caisses de pensions, pour

certain, le moment est venu de plancher dès maintenant sur un nouveau système de financement de la prévoyance professionnelle. Pour d'autres, la solution passe par une augmentation des contributions paritaires versées au capital de prévoyance LPP de chaque futur retraité.

Une chose est sûre: notre 2^e pilier, s'il veut rester l'institution importante de prévoyance-retraite qu'il est aujourd'hui, mérite une attention soutenue et immédiate, voire même une prochaine révision totale. Car au-delà du résultat qui sortira des urnes en 2010, il faudra bien un jour réfléchir au « nouveau 2^e pilier ».



Glossaire

Capital de prévoyance: il est constitué par les contributions du 2^e pilier versées par l'employeur et l'employé, augmentées des intérêts crédités sur cet avoir. Cet « avoir de vieillesse » est converti en rentes au moment de la retraite. Il peut aussi être perçu sous forme de capital.

Capitalisation: la prévoyance professionnelle est financée par capitalisation. Avec la LPP, les prestations (la rente) sont versées en utilisant le capital de prévoyance qui a été constitué pendant les années d'activité professionnelle.

LPP: abréviation de la « Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, survivants et invalidité », introduite en 1985. La LPP fixe notamment le taux de conversion minimum applicable à la part obligatoire du capital de prévoyance.

page 7 Dites-nous

Claude Richard, Directeur général, nous parle du 2^e pilier et de la position de Retraites Populaires dans ce domaine.

Aujourd'hui, le 2^e pilier est-il sain ?

Oui, il l'est tout à fait. Notre système des trois piliers nous a permis de bien gérer l'évolution démographique et celle des marchés financiers. Cela dit, nous devons cependant faire attention à ne pas prendre de décisions politiques qui impliqueraient des mesures allant à l'encontre des données actuarielles connues. Nous devons aussi veiller à ne pas offrir des « cadeaux » non financés, car cela défavoriserait les générations futures: le principe de la solidarité doit être maintenu sur la durée.



Selon vous, que faudrait-il corriger ?

Nous devrions revenir à un taux garanti sur la durée pour les avoirs de prévoyance, indépendamment des fluctuations à court terme des marchés financiers. De plus, les normes comptables (celles régissant la valeur des immeubles, notamment) devraient être modifiées afin de tenir compte du rendement réel. Enfin, l'indexation des rentes, qui n'est pas obligatoire, reste un problème important non encore résolu.

Comment le principe de la mutualité, propre à Retraites Populaires, se traduit-il dans le domaine de la prévoyance professionnelle ?

L'ensemble de nos excédents est redistribué aux assurés et pensionnés, et non pas à des actionnaires, puisque nous n'en avons pas. C'est une sécurité de plus que Retraites Populaires offre à ses assurés.

Votre vision d'avenir ?

Pour garantir l'avenir du 2^e pilier, il faut mieux tenir compte des réalités économiques et actuarielles, et surtout éviter de raisonner à court terme. Nous devons rester prudents dans la gestion des fonds LPP et éviter de faire des promesses que nous ne pourrions pas tenir. Notre système du 2^e pilier est excellent, mais le respect de ses principes de base par tous les acteurs reste fondamental.

Vos questions, nos réponses

Faut-il préférer un versement en capital à une rente au moment de l'âge de la retraite ?

Prendre son avoir de retraite sous forme de capital convient essentiellement à des personnes possédant des moyens financiers confortables et des compétences financières aiguisées nécessaires à la gestion du capital. Si tel n'est pas le cas, la rente reste de notre point de vue la solution la plus adaptée pour s'assurer que l'avoir accumulé au titre de la prévoyance professionnelle remplisse le but de protection qui lui est assigné.

Puis-je racheter des années de cotisations pour compenser la baisse des taux ?

Le rachat a pour but de compenser des lacunes d'années de cotisation et non de pallier la conséquence de l'abaissement du taux de conversion. Toutefois, pour la personne qui dispose d'une possibilité de rachat, elle peut améliorer son avoir par des versements volontaires jusqu'à l'âge légal de la retraite. Ainsi, l'augmentation de l'avoir de vieillesse compensera en partie l'effet de l'abaissement du taux de conversion. L'une des solutions consiste, d'entente entre l'employeur et ses salariés, à augmenter le financement de la couverture vieillesse du plan de prévoyance du 2^e pilier. Retraites Populaires met à disposition des solutions de prévoyance professionnelle pour les entreprises. L'autre solution est d'encourager la prévoyance individuelle. La constitution d'un 3^e pilier permet d'améliorer sa prévoyance en complétant les prestations du 1^{er} et du 2^e pilier. Retraites Populaires propose une gamme de produits couvrant l'ensemble des besoins de la prévoyance individuelle.

Service conseil clients :

Nos conseillers sont à votre disposition au 021 348 26 26

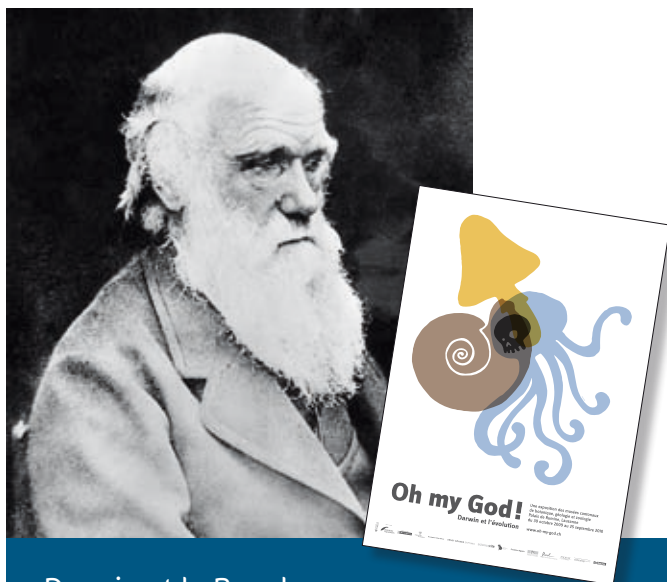
A consulter :

Le site Internet de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)
www.avec-nous-pour-nous.ch

Oh my God! It's the evolution!

page 8

Montée par les musées cantonaux de botanique, géologie et zoologie, l'exposition «Oh my God! Darwin et l'évolution» braque les projecteurs sur la théorie qui révolutionna le monde de la science.



Darwin et le Beagle

Le 24 novembre 1849, les 1250 exemplaires du livre de Darwin, très attendu, sont vendus en l'espace de quelques heures. L'aventure et le travail qui ont mené à cette publication historique sont mythiques. Né en 1809 à Shrewsbury en Angleterre, Charles Darwin entreprend des études de médecine en 1825 à l'Université d'Edimbourg. Il abandonne la médecine pour s'engager en 1827 dans des études de théologie à l'Université de Cambridge. En 1831, c'est en tant que naturaliste qu'il embarque sur le Beagle pour un voyage autour du monde qui durera cinq ans et l'emmènera des Galapagos à l'Australie en passant par la forêt amazonienne ou l'Afrique du Sud. Fervent croyant, le jeune Darwin a alors l'intention de mieux comprendre comment le «Créateur» a conçu les espèces. Mais ses observations le guideront vers une théorie qui divergera de celle, acquise à l'époque, de la création divine. Dans l'Angleterre victorienne, une telle théorie recevra un accueil pour le moins houleux...

Voilà 150 ans que Charles Darwin publiait *De l'Origine des espèces au moyen de la sélection naturelle ou la préservation des races favorisées dans la lutte pour la vie*. Un titre conséquent pour un ouvrage qui ne l'est pas moins et qui fit date dans l'histoire de l'Humanité puisqu'il changea profondément notre perception du monde et notre rapport tant à la nature qu'à la condition humaine et animale. «Un pas considérable pour la science», prédisait lui-même Darwin lorsqu'il y travaillait quelques années plus tôt. Un pas considérable, en effet. Avec le résultat de ses études, Darwin apporte l'hypothèse que toutes les espèces vivantes ont évolué au cours du temps à partir d'un ancêtre commun ou d'un petit nombre d'ancêtres communs, grâce au processus de sélection naturelle. L'idée du Créateur s'effondre et avec elle tout plan providentiel de la nature. L'explication de Darwin constitue aujourd'hui la base de la théorie moderne de l'évolution. En cette année 2009, qui marque également le bicentenaire de la naissance du célèbre naturaliste anglais, nombreuses sont les célébrations à travers le monde qui rendent hommage à son travail.

Petite balade à travers les siècles

L'exposition *Oh my God! Darwin et l'évolution*, de grande envergure, est unique en Suisse romande. Elle se divise en deux parties: l'une permanente en accès libre dans l'Atrium du Palais de Rumine, l'autre temporaire dans le musée de zoologie, totalement transformé pour l'occasion. La visite s'effectue sous la forme d'une promenade guidée dans différents espaces consacrés à la notion d'espèce, aux mécanismes et conséquences de l'évolution ainsi qu'à la disparition des espèces. Un espace récréatif proposera de sympathiser avec des robots évolutifs réalisés en partenariat avec l'EPFL, de s'informer sur l'évolution et la recherche aujourd'hui grâce à l'UNIL ou encore d'apprendre en se divertissant avec des jeux informatiques sur l'évolution et la sélection naturelle. L'occasion de se glisser dans la peau de Charles Darwin et de se retrouver nez à nez avec les plus étranges de nos ancêtres...

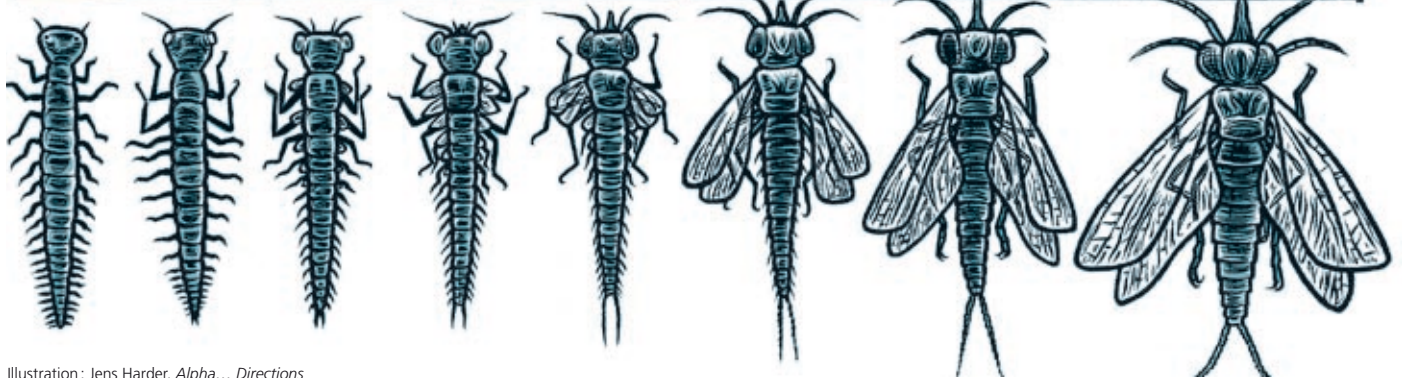
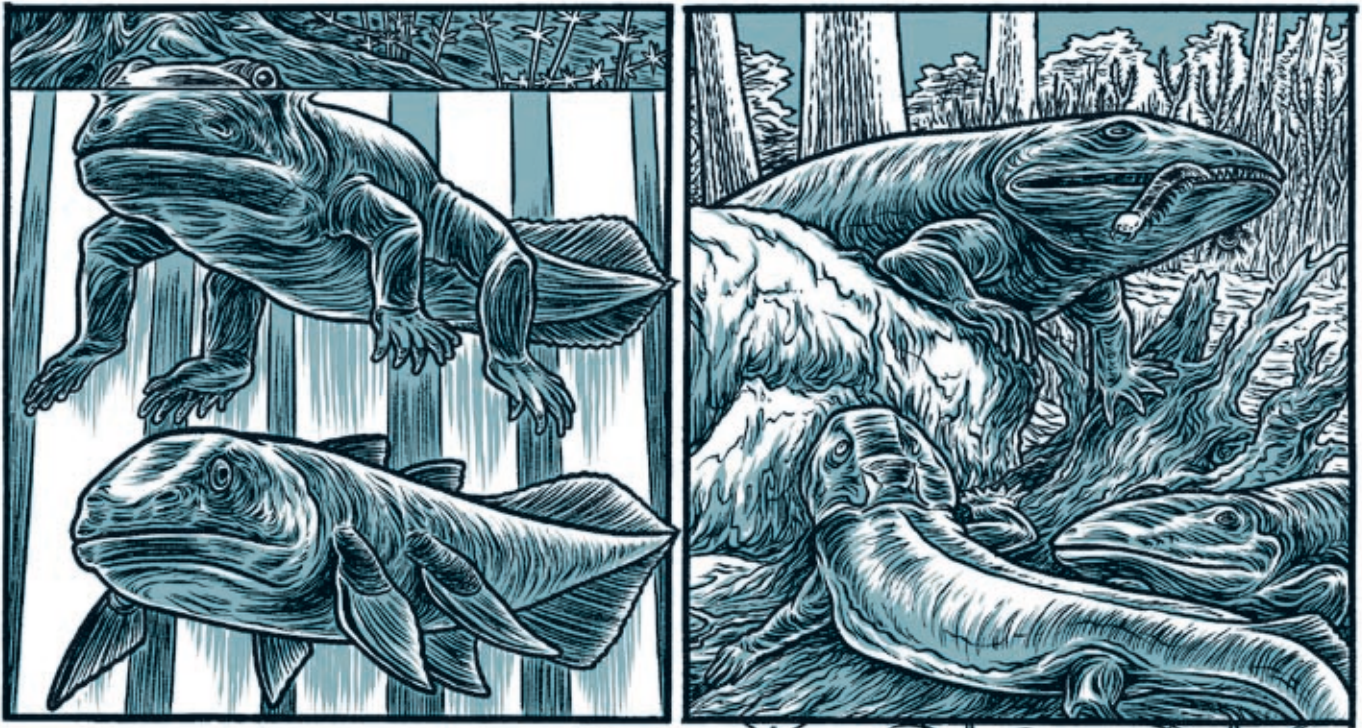


Illustration : Jens Harder, *Alpha... Directions*

Darwin au musée

Oh my God! Darwin et l'évolution.

Exposition sponsorisée par Retraites Populaires et organisée par les musées cantonaux de botanique, de géologie et de zoologie à l'occasion de l'année Darwin. Jusqu'au 25 septembre 2010. Palais de Rumine, Lausanne. Ma-je 11 h-18 h; ve-di 11 h-17 h. Entrée libre jusqu'à 16 ans. Tél. 021 316 34 60.

Infos sur www.oh-my-god.ch

Darwin au ciné

Des Galapagos aux superpouvoirs de la taupe, le Ciné du musée propose une série de 16 documentaires sur le thème de Darwin et l'évolution. Séances gratuites à l'Aula du Palais de Rumine les mercredis après-midi à 14 h 15. Un scientifique sera présent pour répondre à toutes vos questions.

Programme sur www.oh-my-god.ch

Darwin au théâtre

La Confession de Darwin et Darwin en finit avec les Cirripèdes. Deux fictions, mises en scène par François Rochaix, traitant de Darwin peu avant la publication de *L'Origine des espèces*. La première raconte sa rencontre incongrue avec Karl Marx alors que la seconde relate le bouleversement que provoque la mort de sa petite-fille Annie. Grange de Dorigny, Lausanne, du 10 au 13 décembre 2009.

Infos sur www.grangededorigny.ch

Darwin en librairie

Patrick Tort, *Darwin et la science de l'évolution*, Découverte Gallimard, 2000.
Darwin et le darwinisme, Etude (poche) 2007.
 Dans ces deux ouvrages, Patrick Tort examine la vie, l'œuvre et la pensée de Charles Darwin, son voyage, ses combats et les textes essentiels que sont *L'Origine des Espèces* et *La Filiation de l'homme*. Professeur au Muséum national

d'Histoire naturelle à Paris, Patrick Tort a créé et dirige l'Institut Charles Darwin International. Dans le cadre des événements liés à l'exposition *Oh my God!*, il donnera une conférence intitulée « Le Darwinisme en question » le 7 décembre 2009 à l'Aula du Palais Rumine à Lausanne.

Jens Harder, *Alpha...directions*, Actes Sud – l'An 2, 2009.

Quatorze milliards d'années résumées en 350 pages de bande dessinée, tel est le tour de force réalisé par Jens Harder. *Alpha...directions* relate et montre l'évolution des formes de vie, depuis le big bang jusqu'à l'apparition de l'homme. Ces pages impressionnantes, agrémentées de commentaires et de résumés, emportent le lecteur dans un univers passionnant, où la création des planètes, l'évolution des espèces et la lutte pour la survie sont racontées avec suspense.

Laurence Pian, maman

page 10 au grand cœur

Créée à la mémoire de ses deux fils disparus lors du tsunami de 2004, la Fondation Jan et Oscar, présidée par Laurence Pian, vient en aide aux enfants thaïlandais en leur facilitant l'accès à la scolarisation.

Le 26 décembre 2004, le tsunami frappait l'Asie du Sud, provoquant la mort de milliers de personnes. Parmi elles, Jan, âgé de 12 ans, élève au Collège Champittet et Oscar, son petit frère, âgé de 8 ans. Immédiatement après ce drame, le Collège Champittet, dans un élan de solidarité, s'est proposé de soutenir un projet humanitaire à la mémoire de ces deux enfants disparus. La Fondation Jan et Oscar a ainsi été formellement constituée le 29 juin 2005, avec à sa tête Laurence Pian, maman de Jan et Oscar. Pour leur famille, l'engagement dans un tel projet constitue une source d'inspiration et d'énergie nécessaires pour aider à surmonter un tel deuil mais aussi pour insuffler perspectives et ambitions dans l'avenir de centaines d'autres personnes. Une manière de perpétuer, à travers les noms des deux garçons, la joie et l'audace dont ils sont synonymes et de transformer l'énergie destructrice qui les a emportés en énergie constructive.

Le but de la fondation est de favoriser et d'améliorer la scolarisation des enfants thaïlandais par la construction ou la rénovation d'écoles dans des régions défavorisées du pays. Elle y assure également un suivi pédagogique.

Plusieurs projets sont déjà achevés : un nouveau bâtiment à l'école de Banlamkan dans la province de Phang Nga, plusieurs rénovations et constructions d'installations sanitaires (dont celles, datant de 1920, de l'école Wat Huay Prachan dans la province d'Utha Thani), un bâtiment à l'école de Chao Pho Luang Aupatham dans une région très pauvre du nord dans la province de Chiang-Rai, ainsi que la construction d'un bâtiment pour l'orphelinat Sarnelli à Nong Khai.

D'autres projets sont en cours, comme le parrainage d'enfants sous forme de bourses d'études ou la construction d'un dortoir près de Chao Pho Luang Aupatham afin d'offrir aux enfants vivant dans les montagnes éloignées un logement à proximité de l'école. Nos partenaires financiers, le Collège Champittet, partenaire principal, ainsi que la Clinique de la Source aident à couvrir les frais de fonctionnement de la fondation. Par conséquent, tous les dons sont intégralement versés à nos projets en Thaïlande.

Plus d'infos sur la fondation :
www.fondationjan-oscar.ch

Dons : BCV CH39 0076 7000 L510 9380 9

A cœur ouvert

Un rêve

Un monde débarrassé de l'injustice, de l'inégalité et de la violence. Un monde où les gens seraient en paix les uns avec les autres.

Une rencontre

Celle de mon mari, qui était un ami de mon frère et donc une connaissance de longue date, mais que j'ai appris à connaître et à découvrir bien plus tard.

Un souvenir

L'insouciance de mon enfance. Avec le poids de ce qui m'est arrivé, je réalise l'insouciance que j'avais étant petite. Une insouciance naturelle, dont seuls les enfants jouissent vraiment. Aujourd'hui, je dois faire un effort intellectuel pour parvenir à retrouver un semblant d'insouciance.

Un conseil

Dire aux gens qui vivent des épreuves difficiles d'accepter les mains qui se tendent à eux pour les aider. Des mains qu'ils ne voient pas toujours, d'ailleurs. Pour moi, la chaleur humaine est la seule chose qui permette de se soutenir mutuellement.

Un regret

Aucun. Même les épreuves les plus difficiles m'ont construite. Je suis devenue qui je suis parce que, justement, je n'ai aucun regret. Bien sûr, j'ai perdu deux fils, mais je n'ai pas voulu sombrer dans le pessimisme et plutôt transformer cette tristesse en énergie positive.

Un message

« Des enfants aident d'autres enfants ». C'est la devise de la Fondation Jan et Oscar. Avec leur innocence, les enfants font ce que tout le monde devrait faire. Nous devons nous en inspirer.



Bio express

Laurence Pian est née à Lausanne, où elle passe toute son enfance. Elle suit une formation d'assistante médicale, profession qu'elle exerce quelques années. Mariée jeune, elle donne naissance à quatre enfants: Lennart, Emilie, Jan et Oscar. Partis en vacances en Thaïlande en 2005 avec leur père, ses enfants sont pris dans le drame du tsunami. Jan et Oscar sont emportés, alors que leur frère et sœur aînés y survivent, chance qui donnera à leur mère la force de surmonter la disparition de leurs frères. Lennart et Emilie l'ont beaucoup soutenue et ont aimé l'idée de prolonger la vie de leurs frères par une action positive.

Depuis, Laurence est engagée entièrement dans ce projet de fondation, qui a pu voir le jour grâce au soutien de Christian Fluhr, alors directeur du Collège Champittet. Malgré le dur coup du destin, Laurence se considère comme chanceuse d'avoir à ses côtés Emilie, 15 ans et demi, et Lennart, 21 ans, mais également d'avoir rencontré son actuel mari. Des personnes qui aujourd'hui comptent beaucoup pour elle et pour l'engagement dont elle fait preuve pour les enfants thaïlandais. Elle relève avec humilité que si la vie lui a beaucoup pris, elle lui a aussi beaucoup donné.

Les taux se resserrent !

page 12

Actuellement très bas, les taux hypothécaires seront sans doute appelés à repartir à la hausse prochainement. Une situation qui peut rapidement devenir délicate si cette hausse est rapide et couplée d'une diminution du pouvoir d'achat. Dès lors, comment profiter de ces taux historiquement bas et se protéger ainsi contre une future hausse ? Retraites Populaires vous propose deux solutions :

Solution 1. Vous avez une hypothèque à taux variable, actuellement à 2,5 % :

Vous pouvez alors souscrire sans délai et sans frais à un taux fixe de 1 à 10 ans et 15 ans (applicable uniquement en 1^{er} rang). Ces taux, que vous pouvez consulter sur notre site Internet, sont actuellement très attractifs. L'emprunt peut être découpé en plusieurs tranches (minimum CHF 100 000) afin de répartir les risques de hausse lors du renouvellement.

Max a aujourd'hui une hypothèque de CHF 400 000 à taux variable de 2,5%, soit actuellement un intérêt annuel de CHF 10 000, qui risque d'augmenter par la suite. Il choisit alors de se prémunir d'une hausse en répartissant son hypothèque en deux tranches : CHF 200 000 à 5 ans à un taux fixe de 2,5% et CHF 200 000 à 8 ans à un taux fixe de 2,95%, soit un intérêt annuel moyen de CHF 10 600, qui ne bougera pas durant les cinq prochaines années, quelle que soit l'évolution des taux.

Solution 2. Vous avez une hypothèque à taux fixe arrivant à échéance dans quelques mois, voire quelques années :

Au vu des taux extrêmement bas actuels, nous proposons, si vous avez souscrit des taux fixes il y a quelques années, de profiter des taux actuels en cassant vos taux fixes, éventuellement en reconduisant vos échéances fixes. Cette procédure est soumise à une dédite se calculant sur le différentiel entre le taux payé et le taux variable du moment, actuellement à 2,5 %, pour la durée résiduelle du prêt. Le montant est calculé et réintroduit sous forme de majoration du taux choisi. Vous ne payez ainsi pas la dédite cash. Plus la nouvelle durée est longue, plus la majoration en pourcent est

faible. Il est à noter que cette manière de procéder n'est valable que si vous renouvelez le prêt auprès de la même institution.

Jeanne a une hypothèque de CHF 500 000 à taux fixe de 3,5% arrivant à échéance le 31.03.2011. Normalement, elle devrait attendre l'échéance pour le renouveler. Elle choisit de bénéficier des taux actuellement bas en renouvelant par anticipation. Une dédite est alors calculée par rapport au taux variable actuel à 2,5%, ce qui représente 1,0% pendant 18 mois, soit CHF 7 500. Actuellement, le taux fixe 5 ans étant à 2,5%, avec un renouvellement intégrant la pénalité de CHF 7 500, Jeanne va payer un taux de 2,5% dès aujourd'hui et pour les 5 prochaines années. Cela sans prendre le risque d'une hausse des taux dans 18 mois.

Si cela demeure quelque peu corsé pour vous, mais que vous souhaitez malgré tout profiter des taux bas avant qu'ils ne remontent, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service des prêts hypothécaires de Retraites Populaires (au 021 348 21 50) afin de vous faire conseiller au mieux selon votre situation. Le niveau des taux hypothécaires peut être consulté sur www.retraitespopulaires.ch



Les Ramiers prennent vie à Chavannes-près-Renens

page 13



Les concierges nettoient bio

Nous avons instauré, dans tous les immeubles gérés par Retraites Populaires, l'utilisation de produits facilement biodégradables pour le nettoyage. Les concierges de ces immeubles ont reçu une formation afin d'utiliser ces produits de la façon la plus appropriée.

Notre présence s'intensifie

Retraites Populaires représente à ce jour près de 6 % du patrimoine vaudois mis en location. Cette part du patrimoine gérée par Retraites Populaires comprend également les immeubles propriété de la Caisse Intercommunale de pensions et de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

Nos immeubles ne partent pas en vacances!

La gestion de proximité active prônée par Retraites Populaires pour l'occupation de son parc immobilier s'avère efficace puisque le taux de vacance au 30 juin de nos objets s'élève à 0,11 %. Le taux de vacance moyen dans le canton de Vaud s'élève quant à lui à 0,45 %.

Propriété de Retraites Populaires, le complexe des six immeubles locatifs des Ramiers, dont la construction a débuté en avril 2008, est aujourd'hui en cours d'achèvement. Inscrit dans le schéma directeur du projet d'aménagement de l'ouest lausannois, il favorise la mobilité douce et les transports publics. Il offre également un parc public, intégré au complexe, doté de cheminements et places de jeux. D'un montant total approchant les 37 millions de francs, cette réalisation compte 121 logements de 2,5 pièces à 4,5 pièces pour une livraison échelonnée jusqu'à mars 2010. Certains locataires sont déjà logés depuis le mois d'octobre 2009.

C'est avec la collaboration d'interlocuteurs de qualité, dont la Commune de Chavannes-près-Renens, que Retraites Populaires a mené à bien ce projet. Afin de pallier le manque d'objets sur le marché, Retraites Populaires a créé son propre service de développement et a approché en 2006 l'autorité communale ainsi que d'autres propriétaires afin d'acquérir les parcelles nécessaires à la réalisation de ce plan de quartier vouées à la construction d'immeubles locatifs, le solde, propriété de la Commune de Chavannes-près-Renens, étant constitué d'une réserve de constructibilité à usage public, comme des écoles.

Visite virtuelle sur www.lesramiers.ch

L'hiver en raquettes

page 14 **plutôt qu'en
chaussettes**



Matériel:

- raquettes, bonnes chaussures étanches, chaussettes chaudes, bâtons de ski, veste et pantalons de ski, pull-over polaire, bonnet, gants de ski, lunettes de soleil;
- sac à dos contenant des boissons chaudes, barres énergétiques et en-cas, crème solaire, trousse de premiers secours, téléphone portable, pelle et sonde d'avalanche.

page 15

S'évader sur les cimes loin des sentiers battus, raquettes aux pieds, est une expérience vivifiante à portée de tous. Un plaisir qui passe aussi par le respect de la faune et de la flore.

L'appel du grand air vous est irrésistible, mais les pistes surpeuplées et le brouhaha des restaurants de skieurs vous démotive ? Vous préférez peut-être, le temps d'une balade dans la neige, vous ressourcer au son du vent dans les sapins ? L'une des alternatives les plus populaires aux autoroutes du ski alpin demeure les fameuses raquettes à neige. Depuis l'avènement de cette pratique comme substitut aux sports d'hiver les plus courus, nombreuses sont les options qui se sont développées pour faire de ces balades des expériences fortes et inédites. Randonnées au clair de lune, repas dans un chalet d'alpage ou construction d'igloos, le choix est vaste. Alors, pas la peine de rester en chaussettes sur votre canapé tout l'hiver, chaussez vos raquettes !

Mais ce n'est pas parce que vous vous retrouvez seul au milieu de la nature que vous en êtes maître. Vous n'en êtes que l'hôte. Aussi, il conviendra de ne pas déranger de votre présence la faune que vous aurez la chance de rencontrer. Les chevreuils, par exemple, ont pour habitude durant l'hiver de se reposer en état de semi-hibernation sous les arbres afin d'économiser leur énergie. Contentez-vous de les observer de loin, votre présence à moins de vingt mètres pouvant les effrayer et les forcer à sortir de leur état de repos, leur causant une grosse perte d'énergie qui les perturberait. Il en va de même pour la flore. La neige recouvrant une bonne partie des jeunes sapins, les raquettes sont souvent pour eux synonymes de couperet. Ainsi, suivez les parcours balisés qui sont pensés pour respecter les plantes. Le mieux reste encore d'organiser sa sortie en raquettes avec un guide, qui saura vous emmener dans les endroits les plus sûrs, sur les sentiers les plus respectueux de l'environnement et surtout, c'est lui qui saura le mieux où observer les animaux les plus beaux... Bonne balade !



Leysin

Construisez votre igloo !

Couplez votre balade en raquettes avec une expérience unique en construisant votre propre maison de neige ! Apprenez à choisir l'emplacement idéal, la forme d'igloo la plus adaptée selon les conditions de neige, la manière la plus efficace et rapide pour le réaliser. Cette animation est organisée par Leysin Tourisme et l'Ecole suisse de ski.

Contact et renseignements :
024 493 33 00



Chalet du Mollendruz, L'Abbaye Saveurs et chaleur du terroir

Ambiance rustique et conviviale où l'on déguste fondues, vacherins au four, soupes, charcuterie et tartes maison. Accessible uniquement à pied ou en raquettes en hiver, ce chalet typique du Jura vaudois vous offrira l'abri idéal après l'effort au grand air. Avec à la clé une vue imprenable sur les Alpes.

Contact et renseignements :
021 864 30 27 ou 078 794 73 27



Notre coup de cœur

Les Cluds, Jura vaudois

Randonnée au clair de lune

Découvrez le Balcon du Jura, sa faune et sa flore, comme vous ne les avez jamais vus, à la lumière féérique de la pleine lune. La balade s'effectue en individuel ou avec un guide sur demande une semaine à l'avance. Un forfait pour la location des raquettes et une fondue à l'hôtel du Chasseron vous est proposé au départ, au magasin de sports des Cluds.

Contact et renseignements :
Hôtel du Chasseron 024 454 23 88

Le home exchange



« Ce qui est fascinant, c'est de se glisser dans la peau d'un habitant new-yorkais. »

Yann Choukroun, responsable du service organisation, l'a testé pour vous.

Vivre en autochtone à New York, dans un appartement imprégné du quotidien de la Grande Pomme, c'est ce que j'ai choisi pour mes dernières vacances. J'ai eu recours au home exchange par le biais du site www.homelink.ch. Le concept est simple : on y choisit sa destination, puis on consulte les offres d'appartements disponibles. On propose alors sa maison ou son appartement en échange de l'objet désiré pour une période déterminée.

Dans mon cas, nous nous sommes rendus en famille deux semaines à Brooklyn. Nos interlocuteurs désiraient découvrir la région lémanique et sont venus occuper notre maison. Tous les contacts se sont effectués par e-mails, au gré desquels la confiance s'est construite. Nous ne nous sommes jamais croisés, ni même parlé... Seuls nos voisins les ont rencontrés.

Ce qui est fascinant, c'est de se glisser dans la peau d'un habitant new-yorkais et de vivre dans son appartement, loin de l'hôtel impersonnel ou de la simple location. Des deux côtés, nous avons été enchantés par cet échange. Il s'agit d'une expérience très tentante, que je recommande chaudement à qui souhaite vivre une ville ou une région de façon authentique.

Les rendez-vous de Retraites Populaires

Habitat & Jardin

Salon de l'habitat, en partenariat avec Retraites Populaires, du 6 au 14 mars 2010, Beaulieu Lausanne

Oh my God! Darwin et l'évolution

Exposition sponsorisée par Retraites Populaires, du 30 octobre 2009 au 25 septembre 2010, Palais de Rumine, Lausanne

Cully Jazz Festival

Partenaire de l'événement jazz du printemps, Retraites Populaires vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2010, du 9 au 27 avril.



Pour mieux vous recevoir

Au cours de l'été dernier, l'espace clientèle de Retraites Populaires à Lausanne a fait peau neuve. La nouvelle réception a désormais pris ses quartiers au rez-de-chaussée du bâtiment de la rue Caroline, vous offrant ainsi un accès plus direct et pratique, à deux pas de la station de métro Bessières.

Dans un espace architectural repensé pour faire place à la lumière naturelle, le nouveau design de Retraites Populaires se fond dans une atmosphère à l'ergonomie douce et allégée, idéale pour vous recevoir dans les meilleures conditions.

Ce nouvel espace clientèle a été inauguré le 1^{er} septembre dernier. Vous êtes venus nombreux découvrir ce lieu qui vous est dédié. Nous espérons vous y recevoir aussi nombreux à l'avenir pour vous informer sur les activités de Retraites Populaires.

Agence Retraites Populaires de Lausanne:

Caroline 9 (arrêt m2 : Bessières)
Ouverture de 8h30 à 17h00
021 348 21 11